

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2024

RAPPORT ANNUEL 2023

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Société anonyme au capital de 10.000.000 Dinars
2, Rue de Turquie - Tunis
R.N.E N° 001166C

SOMMAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION	P 03
ENVIRONNEMENT FINANCIER EN 2023	P 04
ACTIVITES ET RESULTATS DE PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF	P 05
PARTICIPATIONS	P 10
ACTIONNARIAT	P 11
ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET CONTROLE INTERNE	P 11
LE TITRE EN BOURSE	P 12
AFFECTATION DES RESULTATS	P 12
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	P 13
ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE	P 13
PROJET DE RESOLUTIONS	P 14
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 16
ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE 2023	P 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Monsieur Zouheir HASSEN

DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Radhouane ZAYANI

ADMINISTRATEURS

Monsieur Selim RIAHI

Monsieur Khaled EL FEKIH

La BANQUE DE TUNISIE

ASTREE Assurances

DELTA FINANCES

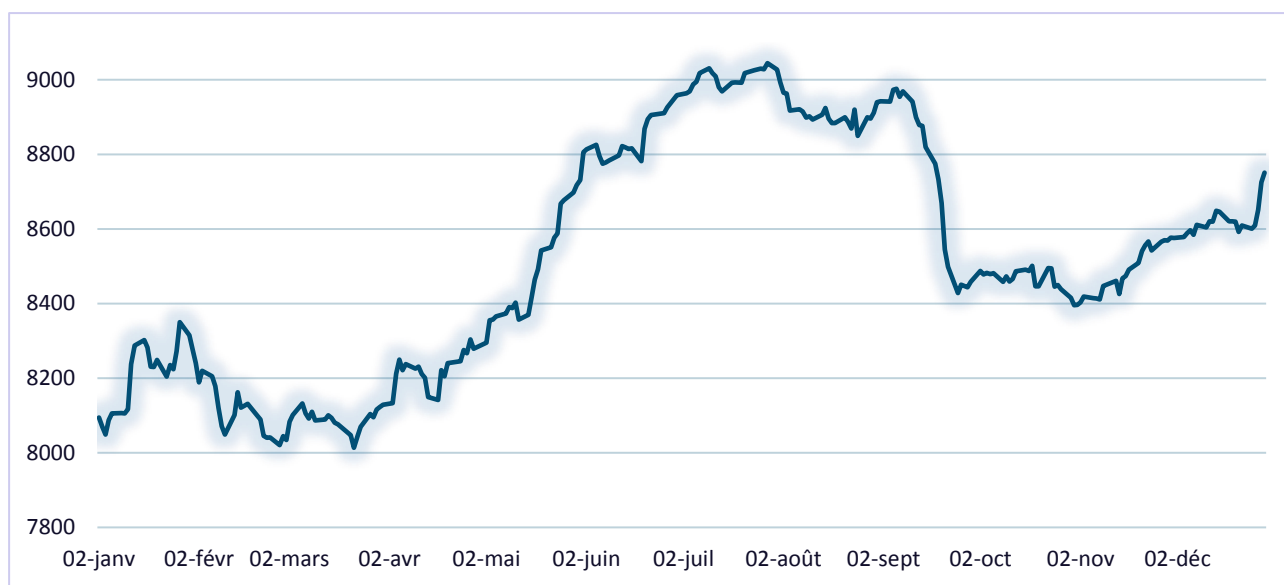
COMMISSAIRES AUX COMPTES

FINOR

ENVIRONNEMENT FINANCIER EN 2023

LA TENDANCE DES INDICES

L'Indice Tunindex en 2023



Malgré les répercussions de la pandémie Covid-19, la guerre en Ukraine, le ralentissement de la croissance mondiale, les incertitudes économiques et politiques, les difficultés des finances publiques tunisiennes, la sécheresse aigue et son impact sur la production agricole, l'activité boursière a pu terminer l'année 2023 sur un résultat positif.

L'indice Tunindex a commencé l'année avec un rythme modéré pour clôturer le premier trimestre sur une évolution légèrement positive de 0,24%. Ensuite, il a connu une tendance haussière pour atteindre son plus haut historique de l'année le 28 juillet, avec une hausse de 11,53%, tiré vers le haut par la performance des valeurs bancaires, les montants appréciables des dividendes distribués et la bonne progression du résultat global des sociétés cotées

Après cette euphorie, la tendance haussière a été ralentie pour clôturer l'année 2023 à 8 750,59 points, soit une hausse de 7,90%

Au total, après une année baissière en 2020 (-3,33%), une timide reprise de 2,34% en 2021 et une progression de 15,10% en 2022, l'indice Tunindex a clôturé l'année 2023 avec une hausse de 7,90%.

Pour sa part, l'Indice TUNINDEX 20, composé des 20 plus grandes valeurs et les plus liquides sur le marché, a suivi la même tendance que le TUNINDEX, en gagnant 6,50% en 2023 contre 18,09% en 2022, clôturant ainsi l'année à 3.825,74 points contre 3.592,21 points en 2022.

Pour les indices sectoriels, l'indice « sociétés Financières » a enregistré la plus forte hausse avec un gain de 13,31%, suivi de l'indice « Industries » avec une performance de 12,32% et l'indice « services aux consommateurs » avec gain de 1,44%.

Le Marché secondaire de la Bourse

Sur l'ensemble du marché, le volume global des transactions s'est élevé à 2.760 MD durant l'exercice 2023 contre 3.350 MD en 2022, marquant ainsi une baisse de 17,6%.

Ces capitaux sont répartis comme suit :

Cote de la Bourse : 1.819 millions de dinars

Les enregistrements : 860 millions de dinars

Hors Cote : 59 millions de dinars

Déclaration :21 millions de dinars

Le compartiment principal de la Bourse, « la Cote », a légèrement augmenté en 2023 de 3,0%, passant de 1.767 MD au 31/12/2022 à 1.819 MD au 31/12/2023, soit un volume moyen quotidien de 7,2 MD contre 6,9 MD en 2022.

Les transactions de blocs ont représenté une part de 32% du volume des échanges sur les titres de capital et une part de 29% sur la Cote de la Bourse, soit 531 MD en 2023 contre 341 MD en 2022.

Sur le marché hors cote, les capitaux échangés ont diminué de 10,9% à 59 MD contre 66 MD en 2022.

Les opérations d'enregistrement et les déclarations ont totalisé 881 MD en 2023 contre 1 517 MD pour l'année 2022, soit un repli de 41,9%.

Le volume global des échanges est réparti à hauteur de 65,9% pour la Cote de la Bourse, 2,1% pour le Hors-Cote, et 31,9% pour les opérations d'enregistrement et les déclarations.

La capitalisation boursière du marché a atteint un montant de 24.462 millions de dinars contre 24.029 millions de dinars à la fin de l'année 2022, enregistrant ainsi une légère hausse de 433 millions de dinars (soit 1,8%).

Quatre sociétés ont été radiés de la Cote de la Bourse durant l'année 2023 (Adwya, Céréalis, AMS et SOPAT), portant ainsi le nombre d'entreprises cotées à 78 au terme de l'année 2023.

ACTIVITES ET RESULTATS DE PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

1- ACTIVITES DE PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Durant l'exercice 2023, le total du bilan de Placements de Tunisie SICAF est passé de 18 237 176 Dinars en 2022 à 17 158 990 Dinars en 2023 soit une baisse de 5,91%.

1.1- Les titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent 71,5% du total bilan. Ils s'élèvent à 12 268 071 Dinars au 31/12/2023.

Il y a lieu de rappeler que ces titres se composent des meilleures valeurs de la place et ce sur les plans valeur intrinsèque et rendement.

Les titres d'investissement se présentent au 31/12/2023 comme suit :

Titre	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable
ASTREE	471 000	13,387	6 305 067
MARE ALB (Ex COTUSAL)	13 924	119,262	1 660 604
AIR LIQUIDE	66 804	64,399	4 302 081
DA AIR LIQUIDE 1/30	8	6,250	50
ASTREE DA CP 27	40	2,500	100
Nouveaux Emballages Tunisiens	2	84,500	169
Total			12 268 071

1.2-Les titres de placement

Les titres de placement représentent 29,33% du total bilan. Ils sont passés de 5 003 034 Dinars au 31/12/2022 à 5 033 485 au 31/12/2023.

Les titres de placement se détaillent ainsi :

Titre	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable
• SICAV- RENDEMENT	10 615	107,384	1 139 881
• Certificat de dépôt			1 000 000
• ARTES	52 418	7,176	376 174
• SAH LILAS	37 033	9,849	364 726
• SFBT	27 000	16,309	440 332
• CARTHAGE CEMENT	211 600	2,105	445 521
• SPDIT SICAF	47 985	5,999	287 864
• SOTUVER	31 908	5,714	182 337
• ATTIJARI BANK	10 250	16,759	171 781
• ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	9,244	152 533
• ONE TECH HOLDING	30 000	4,333	130 000
• UIB	10 000	12,153	121 530
• SITEX	3 682	22,451	82 664
• POULINA GROUP HOLDING	12 000	6,648	79 776
• Libya Oil Tunisie	231	119,606	27 629
• LANDOR	2 290	8,300	19 007
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10 000
• SACEM	10 000	0,172	1 720
• Société TFT	1	10,000	10
Total brut			5 033 485
Provisions pour dépréciation des titres de placement			(328 591)
Total net			4 704 894

Des provisions pour dépréciation des titres de placement sont constatées sur les titres suivants :

Titre	Valeurs comptables	Provisions
• SFBT	440 332	109 663
• SAH LILAS	364 726	66 685
• SITEX	82 664	65 433
• CARTHAGE CEMENT	445 521	39 671
• ARTES	376 174	30 424
• Société de gestion des exportations	10 000	10 000
• LANDOR	19 007	4 995
• SACEM	1 720	1 720
Total	1 740 141	328 591

2- RESULTATS DE PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

2.1- Les revenus

Les revenus de Placements de Tunisie SICAF sont passés de 3 571 192 Dinars en 2022 à 1 762 412 Dinars en 2023 soit une baisse de 50,65%. Cette baisse est due principalement à la diminution des reprises sur provisions (73 467 Dinars en 2023 contre 361 886 Dinars en 2022) ainsi que la baisse des dividendes.

Les dividendes encaissés se sont élevés à 1 563 499 Dinars en 2023 contre 3 104 446 Dinars en 2022 soit une baisse de 49,64%. Cette baisse est liée essentiellement à la non-constatation des dividendes de la société MARE ALB (Ex COTUSAL) au titre de l'exercice 2023 puisque son AGO est tenue tardivement en janvier 2024, de ce fait les dividendes seront comptabilisés au cours de l'exercice 2024. L'AGO de MARE ALB tenue le 9 janvier 2024 a décidé un dividende de 92,600 Dinars par action, soit un total à encaisser de 1 289 362 Dinars. Les dividendes encaissés se détaillent comme suit :

Titre	Nombre de coupons	Dividende par action	Dividendes 2023	Dividendes 2022
• MARE ALB (Ex COTUSAL)	13 924	-	-	1 134 806
• ASTREE	471 000	2,000	942 000	1 318 800
• AIR LIQUIDE TUNISIE	66 804	5,500	367 422	367 422
• SICAV - RENDEMENT	10 265	5,218	53 563	115 437
• ARTES	52 418	1,000	52 418	41 934
• ATTIJARI BANK	10 250	4,000	41 000	32 288
• SPDIT-SICAF	47 985	0,700	33 590	28 791
• SFBT	27 000	0,740	19 980	19 305
• SOTUVER	27 000	0,550	14 850	10 800
• SAH LILAS	36 004	0,330	11 881	5 905
• ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	0,650	10 725	10 725
• UIB	10 000	0,800	8 000	7 000
• ONE TECH HOLDING	30 000	0,175	5 250	6 900
• POULINA GROUP HOLDING	12 000	0,235	2 820	3 600
• LANDOR	2 290	-	-	733
Total			1 563 499	3 104 446

Les plus-values nettes réalisées au titre de l'exercice 2023 ont totalisé 40 028 Dinars contre 41 281 Dinars en 2022.

Les intérêts des certificats de dépôt ont totalisé 85 418 Dinars au 31/12/2023 contre 63 579 en 2022.

2.2- Les charges

Les charges, toutes catégories confondues, ont légèrement diminué de 5% pour s'établir à 257 452 Dinars contre 270 924 Dinars en 2022.

Dans l'ensemble, ces charges représentent 14,61% du chiffre d'affaires de 2023 contre 7,59% en 2022.

Les dotations aux amortissements et provisions sont passées de 123 818 Dinars en 2022 à 72 881 Dinars en 2023 soit une baisse de 41%.

2.3- Le résultat de l'exercice

Le résultat net de l'exercice 2023 s'est élevé à 1 427 160 Dinars contre 3 168 627 Dinars en 2022, soit une baisse de 55%.

3- L'EVOLUTION DE LA SOCIETE ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

	2019	2020	2021	2022	2023
Revenus d'exploitation	3 290 679	5 013 258	4 552 464	3 571 192	1 762 412
Résultat Net	2 828 001	4 488 178	3 956 985	3 168 627	1 427 160
Bénéfice par action	2,828	4,488	3,957	3,169	1,427
Dividende par action	2,200	4,000	3,900	2,500	2,500
Pay Out Ratio	77,79%	89,13%	98,56%	78,89%	175,19%
PER	16,44	10,47	11,15	13,29	34,30

4- LES INDICATEURS SPECIFIQUES :

INDICATEURS	Année 2023	Année 2022
Revenus	1 762 412	3 571 192
Dividendes	1 563 499	3 104 446
Dividendes reçus sur titres cotés	1 509 936	1 854 203
Dividendes reçus sur titres non cotés	53 563	1 250 243
Plus-values	40 028	41 281
Produits nets sur cessions de titres cotés	-	67 909
Produits nets sur cessions de titres non cotés	40 028	-26 628
Total des actifs	17 158 990	18 237 176
Immobilisations financières	12 268 071	12 268 071
Titres cotés	10 607 297	10 607 297
Autres participations	1 660 774	1 660 774
Prises de participations	2 695 656	3 393 904
Cessions en coût historique	2 699 403	5 444 856
Frais sur achat et vente de titres	-	6 724
Dotations aux provisions sur titres cotés	72 698	123 818
Reprises sur provisions sur titres cotés	73 467	361 886
Liquidités et équivalents de liquidités	20 886	9 011

5- Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Pour les sociétés dans lesquelles Placements de Tunisie détient des participations relativement significatives, les indicateurs d'activité relatifs à l'exercice 2023 et publiés en Janvier 2024, conduisent à prévoir fort probablement l'encaissement durant l'exercice 2024 des dividendes comparables à ceux de l'exercice 2023.

Cependant, compte tenu de l'incertitude qui plane sur l'évolution des cours boursiers, la plus-value attendue en 2024 peut ne pas être comparable à celle réalisée en 2023.

Les principaux risques auxquels la société est exposée sont la chute des cours boursiers ou la baisse des dividendes distribués par les participations, ces risques sont relativement maîtrisés par :

- L'acquisition d'actions de sociétés opérant dans des créneaux porteurs, dont les cours sont relativement stables affichant une volatilité faible et la diversification du portefeuille.

- La recherche de placements qui procurent un rendement en dividende reflétant le niveau de risque encouru.

La société tentera de réaliser en 2024 un bénéfice comparable à celui de la moyenne des trois exercices précédents si les perspectives de correction du marché se confirment.

6- Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers :

Aucun changement des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers n'a été effectué courant 2023.

Participations

1- L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle :

Il est à rappeler que Placements de Tunisie SICAF ne contrôle aucune société.

2- Les prises de participation ou aliénations :

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

Achats : **12 695 656**

- SICAV RENDEMENT	2 695 653
- DA SAH LILAS	3
- Certificats de dépôts	10 000 000

Ventes et remboursements : **(12 699 403)**

- SICAV RENDEMENT	(2 699 403)
- Certificats de dépôts	(10 000 000)

ACTIONNARIAT :

1- Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote:

Il est à noter que la répartition du capital de PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF a très peu évolué en 2023. Elle se présente au 31/12/2023 comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions détenues	Pourcentage
* GROUPE BANQUE DE TUNISIE	558 668	55,87%
- BANQUE DE TUNISIE	379 752	37,97%
- ASTREE ASSURANCES	99 999	10,00%
- GENERALE DE PARTICIPATIONS DE TUNISIE SICAF	25 990	2,60%
- SICAV CROISSANCE	25 476	2,55%
- FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	27 451	2,75%
* GROUPE M. Med RIAHI	296 500	29,65%
* GROUPE M. Abdellatif EL FEKIH	51 218	5,12%
* Autres Actionnaires	93 614	9,36%

Aucun franchissement de seuil n'a été signalé au cours de l'année 2023.

2- Informations sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale Ordinaire :

Aucune privation de droit de vote n'a été constatée. Les droits de vote s'élèvent au jour de la tenue de cette Assemblée à 1 million de droits.

Il est à rappeler que l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à tout actionnaire ayant retiré une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

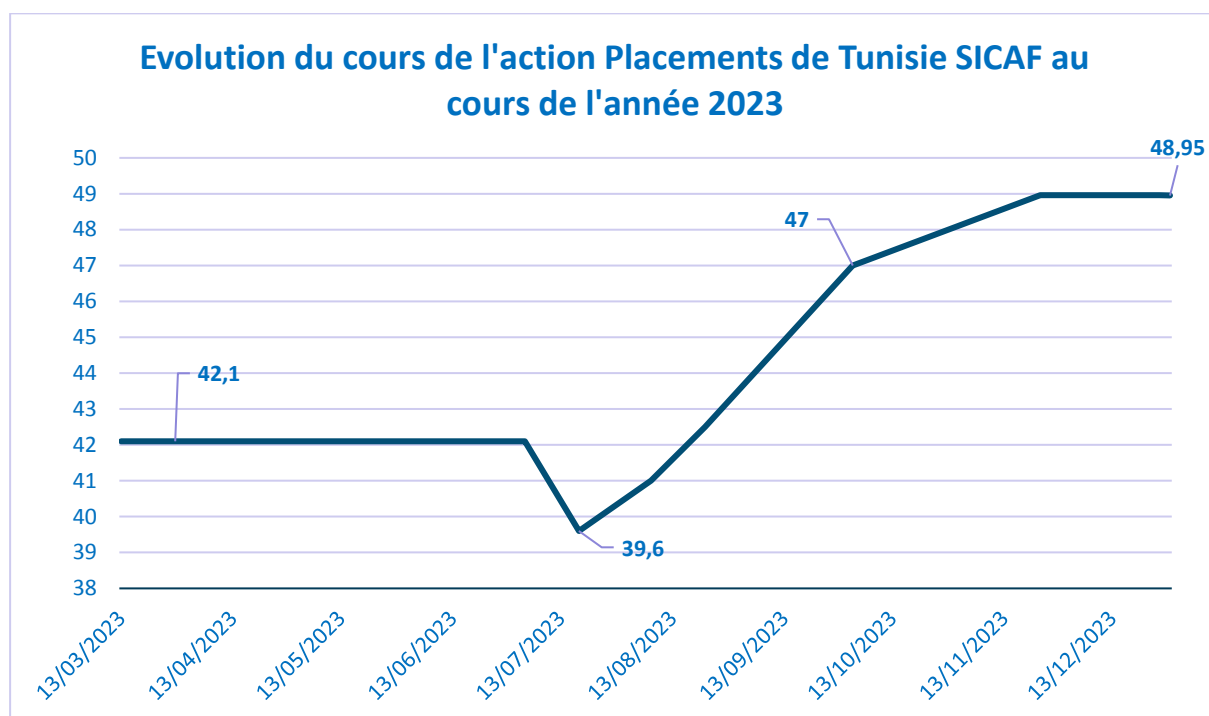
ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET CONTROLE

INTERNE :

La Société est administrée par un Conseil composé de six membres qui sont nommés pour trois ans par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Compte tenu de la nature et du nombre d'opérations réalisées, l'Audit annuel du Commissaire aux comptes est souvent exhaustif.

LE TITRE EN BOURSE :



Durant l'exercice 2023, la valeur de l'action PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF a évolué entre un plancher de 39,600 Dinars et un plafond de 48,960 Dinars.

Les échanges ont porté sur 2 555 actions pour une valeur de 107,984 mille Dinars soit un cours moyen de 42,264 Dinars par action.

Au 31 Décembre 2023, la capitalisation boursière de la Société a été de 48 950 000 Dinars, soit une hausse de 16,24% par rapport à fin 2022.

AFFECTATION DES RESULTATS :

L'article 33 des statuts stipule que « les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux et autres charges sociales ainsi que de tout amortissement de l'actif social et de toute provision nécessaire ».

Sur ces bénéfices, il est alloué successivement :

- 1) 5% pour constituer la réserve légale.
- 2) La somme nécessaire pour servir aux actionnaires un premier dividende représentant 5% du montant libéré et non remboursé des actions.
- 3) Les sommes affectées aux réserves constituées en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 4) Les sommes reportées à nouveau.

Etant donné que la réserve légale a atteint 10% du capital, il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire la répartition suivante des résultats :

Bénéfice net de l'exercice	:	1 427 159,914 D
+ Résultat reporté en 2022	:	<u>2 963 582,490 D</u>
Sous total	:	4 390 742,404 D
- Dividendes à distribuer	:	2 500 000,000 D
Report à nouveau	:	1 890 742,404 D

Le tableau d'évolution des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2021	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	2 237 970	3 956 985	18 908 546
Affectations approuvées par l'AGO du 16 mars 2022					3 956 985	(3 956 985)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2021					(3 900 000)		(3 900 000)
Résultat net de l'exercice 2022						3 168 627	3 168 627
Solde au 31 Décembre 2022	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	2 294 955	3 168 627	18 177 173
Affectations approuvées par l'AGO du 30 juin 2023					3 168 627	(3 168 627)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2022					(2 500 000)		(2 500 000)
Résultat net de l'exercice 2023						1 427 160	1 427 160
Solde au 31 Décembre 2023	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	2 963 582	1 427 160	17 104 333

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Le conseil d'administration de Placement de Tunisie SICAF réuni le 07 Février 2007, a autorisé la convention de services administratifs et financiers, conclue entre la société et la Banque de Tunisie.

En vertu de cette convention, la Banque de Tunisie est chargée de l'hébergement du siège social, de la gestion comptable et administrative et de l'organisation des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales de la société.

ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE :

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2023 leurs fonctions dans des conditions optimales et en conformité avec les dispositions réglementaires.

Il est à rappeler que la société avait constitué en 2008 et conformément à la loi un comité d'audit permanent composé de trois administrateurs. Ce comité veille à la maîtrise des risques, la garantie de la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Par ailleurs, la société dispose d'un Comité d'investissement composé de 3 administrateurs. Son rôle est d'aider le conseil à élaborer la stratégie de la société et il examine, avant leur présentation au Conseil, les projets d'investissements et de désinvestissements susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'activité, les résultats ou l'appréciation boursière de la société. Après approbation par le Conseil d'un projet d'investissement ou de désinvestissement, le comité en assure également le suivi et la mise en œuvre par la Direction Générale.

PROJET DE RESOLUTIONS

Projet de résolution n°1 :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 1 427 159,914 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial.

Elle donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2023.

Projet de résolution n°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2023 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice	1 427 159,914 Dinars
+ Report à nouveau	<u>2 963 582,490 Dinars</u>
Total (1)	4 390 742,404 Dinars
- Dividendes à distribuer	2 500 000,000 Dinars
- Report à nouveau	1 890 742,404 Dinars

Le dividende sera mis en paiement à raison de 2,500 Dinars par action à partir du 7 juin 2024.

Projet de résolution n°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans le mandat d'administrateur de M. Zouhair HASSEN. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2026.

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme

- 1-
- 2-

en tant qu'Administrateurs indépendants pour une période de trois ans (2024-2025-2026).

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme en tant qu'Administrateurs représentant les actionnaires minoritaires pour une période de trois ans (2024-2025-2026).

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Projet de résolution n°6 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs à vingt-quatre mille Dinars (24 000,000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Projet de résolution n°7 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (T.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
IU:0048096H - MF : 048096 IILAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires de la société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF »

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF » qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2023, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 17.158.990, un bénéfice net de D : 1.427.160 et une trésorerie positive à la fin de l'exercice de D : 20.886.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés d'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du portefeuille titres

Question clé d'audit

La société a un portefeuille titres significatif qui englobe des participations et des placements en actions cotées et non cotées, ayant des valeurs brutes respectives, au 31 décembre 2023, de D : 12.268.071 et D : 5.033.485 (cf. Notes aux états financiers n°3 « Immobilisations financières » et n°4 « Placements et autres actifs financiers »).

L'évaluation des participations et des placements est effectuée conformément aux principes et méthodes décrits aux notes aux états financiers n°2.1 et 2.2.

En raison du poids du portefeuille titres et de la sensibilité des facteurs de détermination de leurs valeurs, nous avons considéré leur évaluation comme une question clé d'audit.

Diligences accomplies

Nos diligences d'audit de l'évaluation du portefeuille titres ont notamment consisté à :

- Examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société à cet égard, notamment en matière de collecte et de suivi des éléments d'évaluation de ces actifs et effectuer des tests de contrôle d'application à ce titre.
- Vérifier le caractère approprié de la méthode de valorisation retenue pour chaque catégorie de titres de même nature et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- Examiner le caractère approprié des facteurs retenus pour la détermination de la valeur d'usage, tels que la valeur du marché, l'actif net et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice.
- Apprécier le caractère raisonnable de l'évaluation de chaque catégorie de titres et vérifier les modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.
- Vérifier l'exactitude des données relatives aux participations et aux placements fournies dans les notes aux états financiers.

Exhaustivité des revenus de dividendes

Question clé d'audit

Les revenus de la société sont constitués à hauteur de 89% par des dividendes qui totalisent, au 31 décembre 2023, un montant de D : 1.563.499 (cf. Note aux états financiers n°9 « Revenus des titres – droit de propriété »).

La comptabilisation des dividendes est effectuée conformément au principe décrit à la note aux états financiers n°2.4 « Revenus des placements ».

En raison du poids des revenus de dividendes et des spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré leur exhaustivité comme une question clé d'audit.

Diligences accomplies

Nos diligences d'audit de l'exhaustivité des revenus de dividendes ont notamment consisté à :

- Examiner le dispositif de contrôle interne mis en place par la société relatif au suivi des participations et des placements et effectuer des tests de contrôle d'application à ce titre.
- Collecter les Procès-Verbaux des assemblées générales des sociétés dans lesquelles la société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF » détient une part dans le capital et examiner les décisions de distribution de dividendes qui y sont consignées, prises au cours de l'exercice 2023.
- Vérifier le calcul des dividendes revenant à la société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF » ainsi que leur prise en compte en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.
- Vérifier l'exactitude des données relatives aux revenus de dividendes fournies dans les notes aux états financiers.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si

la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006.

Composition du conseil d'administration

Contrairement aux dispositions de la loi 2019-47 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, votre société n'a pas encore désigné des membres indépendants au conseil d'administration et un représentant des actionnaires minoritaires.

Tunis, le 15 avril 2024

FINOR

Fayçal DERBEL



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (T.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
IU:0048096H - MF : 048096 IIAAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires de la société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF »

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Convention de services administratifs et financiers

Le conseil d'administration réuni le 07 Février 2007, a autorisé la convention de services administratifs et financiers, conclue entre votre société et la Banque de Tunisie.

En vertu de cette convention, la Banque de Tunisie est chargée de l'hébergement du siège social, de la gestion comptable et administrative et de l'organisation des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales de la société « Placements de Tunisie – SICAF » et ce, moyennant une rémunération annuelle de D : 30.000 hors taxes, susceptible de révision.

Le conseil d'administration réuni le 06 Février 2009, a autorisé la révision de ladite rémunération pour la porter à D : 40.000 hors taxes.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant le 26 Décembre 2012, qui a étendu son objet à la location d'un bureau au profit de la société « Placements de Tunisie – SICAF » pour une période de deux ans renouvelables par tacite reconduction, courant à partir du 01 Janvier 2012. En outre, elle a porté la rémunération annuelle de la banque à D : 46.000 hors taxes, qui sera majorée chaque année au taux de 5%.

La convention de services administratif et financier, conclue entre votre société et la Banque de Tunisie, a fait l'objet d'un nouvel avenant N°3 le 23 Septembre 2022, portant la commission annuelle de la banque, en rémunération des services financiers, à D : 65.200 hors taxes et le loyer annuel à D :9.800, qui seront majorés chaque année de 8%. Les nouvelles dispositions du nouvel avenant prennent effet à dater du 1er janvier 2022.

Les charges supportées par la société en 2023, s'élèvent à D : 96.390.

Rémunération du Directeur Général

Le conseil d'administration réuni le 30 juin 2023 a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Radhouane ZAYANI en tant que Directeur Général de la société. Sa rémunération mensuelle brute a été fixée à D : 400 par le conseil d'administration réuni le 22 août 2017.

A ce titre, les charges supportées par la société en 2023, s'élèvent à D : 4.800.

Hormis les conventions ci-dessus indiquées, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions précitées. Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons pas relevé au cours de nos investigations d'autres opérations régies par lesdits articles.

Tunis, le 15 avril 2024

FINOR

Fayçal DERBEL

ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE 2023

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
ACTIFS		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>Actifs non courants</u>			
Immobilisations financières	3	12 268 071	12 268 071
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>12 268 071</u>	<u>12 268 071</u>
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>12 268 071</u>	<u>12 268 071</u>
<u>Actifs courants</u>			
Placements et autres actifs financiers	4	5 033 485	5 003 034
Moins : provisions		(328 591)	(329 360)
		<u>4 704 894</u>	<u>4 673 674</u>
Autres actifs courants	5	165 139	1 286 420
Liquidités et équivalents de liquidités	6	20 886	9 011
<u>Total des actifs courants</u>		<u>4 890 919</u>	<u>5 969 105</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>17 158 990</u>	<u>18 237 176</u>

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2023</u>	<u>2022</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 713 591
Résultats reportés		2 963 582	2 294 957
<u>Total capitaux propres</u>		<u>15 677 173</u>	<u>15 008 548</u>
<u>avant résultat de l'exercice</u>			
Résultat net de la période		1 427 160	3 168 627
<u>Total capitaux propres</u>	7	<u>17 104 333</u>	<u>18 177 175</u>
<u>avant affectation</u>			
<u>Passifs courants</u>			
Autres passifs courants	8	54 657	60 001
<u>Total des passifs courants</u>		<u>54 657</u>	<u>60 001</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>54 657</u>	<u>60 001</u>
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		<u>17 158 990</u>	<u>18 971 880</u>

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus des titres - droit de propriété	9	1 563 499	3 104 446
Revenus des placements	10	125 446	104 860
Reprises sur provisions	4	73 467	361 886
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>1 762 412</u>	<u>3 571 192</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Autres charges d'exploitation	11	257 452	270 924
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	72 881	123 818
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>330 333</u>	<u>394 742</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>1 432 079</u>	<u>3 176 450</u>
Charges financières		(1 110)	(497)
<u>Résultat des activités ordinaires (avant impôt)</u>		<u>1 430 969</u>	<u>3 175 953</u>
Impôt sur les sociétés	13	(3 309)	(6 826)
Contribution sociale de solidarité	13	(500)	(500)
<u>Résultat des activités ordinaires (après impôt)</u>		<u>1 427 160</u>	<u>3 168 627</u>
<u>Résultat de la période</u>		<u>1 427 160</u>	<u>3 168 627</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Encaissements provenant de la cession de titres	14	2 705 233	4 088 650
Dividendes et intérêts encaissés	15	2 765 645	3 155 986
Encaissement provenant des placements (CD)	4	10 000 000	6 000 000
		<u>15 470 878</u>	<u>15 261 097</u>
<u>Total des encaissements d'exploitation</u>			
Décaissements pour achats de titres	14	2 695 656	3 400 630
Distributions de dividendes	16	2 499 933	3 899 895
Décaissement provenant des placements (CD)	4	10 000 000	6 000 000
Jetons de présence	17	16 457	21 600
Autres décaissements		246 957	245 667
		<u>15 459 003</u>	<u>13 567 792</u>
<u>Total des décaissements d'exploitation</u>			
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION</u>		<u>11 875</u>	<u>3 084 288</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>			
Encaissement provenant des cessions des immobilisations financières		-	311 684
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT</u>		<u>-</u>	<u>311 684</u>
Variation de trésorerie		<u>11 875</u>	<u>(11 472)</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>9 011</u>	<u>20 483</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		<u>20 866</u>	<u>9 011</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2023

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, à la clôture de l'exercice à D : 12 268 071, contre le même solde à l'issue de l'exercice précédent, et s'analysent comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• ASTREE	471 000	13,387	6 305 067
• MARE ALB (Ex COTUSAL)	13 924	119,262	1.660.604
• Air liquide	66 804	64,399	4 302 081
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100
• Air liquide DA 1/30	8	6,250	50
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169
<u>Total</u>			<u>12 268 071</u>

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 4 704 894, contre D : 4 673 674 à l'issu de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

Titre	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable 2023	Valeur comptable 2022
• SICAV- RENDEMENT	10 615	107,384	1 139 881	1 109 433
• Certificat de dépôt			1 000 000	1 000 000
• ARTES	52 418	7,176	376 174	376 174
• SAH	37 033	9,849	364 726	364 723
• SFBT	27 000	16,309	440 332	440 332
• CARTHAGE CEMENT	211 600	2,105	445 521	445 521
• SPDIT SICAF	47 985	5,999	287 864	287 864
• SOTUVER	31 908	5,714	182 337	155 964
• SOTUVER NOUVELLE GRATUITE	-	-	-	26 373
• ATTIJARI BANK	10 250	16,759	171 781	171 781
• ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	9,244	152 533	152 533
• ONE TECH HOLDING	30 000	4,333	130 000	130 000
• UIB	10 000	12,153	121 530	121 530
• SITEX	3 682	22,451	82 664	82 664
• POULINA GROUP HOLDING	12 000	6,648	79 776	79 776
• Libya Oil Tunisie	231	119,606	27 629	27 629
• LAND'OR	2 290	8,300	19 007	19 007
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10 000	10 000
• SACEM	10 000	0,172	1 720	1 720
• Société TFT	1	10,000	10	10
<u>Total brut</u>			5 033 485	5 003 034
• Provisions pour dépréciation des titres		(A)	(328 591)	(329 360)
<u>Total net</u>			4 704 894	4 673 674

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2022</u>		<u>4 673 674</u>
<u>Achats</u>		12 695 656
◆ SICAV RENDEMENT	2 695 653	
◆ DA SAH LILAS	3	
◆ CERTIFICATS DE DEPÖT	10 00 000	
<u>Ventes et remboursement</u>		<u>(12 699 403)</u>
◆ SICAV-RENDEMENT	(2 699 403)	
◆ CERTIFICATS DE DEPÖT	(10 000 000)	
<u>Plus-value latente sur titres SICAV- Rendement</u>		<u>34 198</u>
<u>Dotations aux provisions</u>		<u>(72 698)</u>
<u>Reprises sur provisions</u>		<u>73 467</u>
<u>Solde au 31/12/2023</u>		<u>4 704 894</u>

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

<u>Titres</u>	<u>Solde au 31/12/2022</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>	<u>Solde au 31/12/2023</u>
• SITEX	60 904	4 529	-	65 433
• SACEM	1 720	-	-	1 720
• Société de gestion des exportations	10 000	-	-	10 000
• ARTES	100 717	-	70 293	30 424
• CARTHAGE CEMENT	42 845	-	3 174	39 671
• SAH	38 347	28 338	-	66 685
• SFBT	70 324	39 339	-	109 663
• LAND'OR	4 503	492	-	4 995
<u>Total provisions</u>	<u>329 360</u>	<u>72 698</u>	<u>73 467</u>	<u>328 591</u>

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 165 139, contre D : 1 286 420 à l'issue de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

		31 Décembre	
		2023	2022
• Etat, excédent d'impôt à reporter	(voir note 13)	165 139	151 614
• Compte d'attente		455	272
• Produits à recevoir		-	1 134 806
	<u>Total</u>	<u>165 594</u>	<u>1 286 692</u>
• Provision sur compte d'attente		455	272
	<u>Total</u>	<u>165 139</u>	<u>1 286 420</u>

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2023 un solde de D : 20 886 contre D : 9 011 à la clôture de l'exercice 2022. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
• Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
• Réserve légale	(B)	1 000 000	1 000 000
• Prime d'émission		340 000	340 000
• Autres réserves		1 373 591	1 373 591
• Résultats reportés		2 963 582	2 294 957
	<u>Total</u>	<u>15 677 173</u>	<u>15 008 548</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	1 427 160	3 168 627
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>17 104 333</u>	<u>18 177 175</u>
Nombre d'actions	(2)	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,427	3,169

(A) Au 31 Décembre 2023, le capital social est de D: 10 000 000 composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de D: 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2021	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	2 237 970	3 956 985	18 908 546
Affectations approuvées par l'AGO du 16 mars 2022					3 956 985	(3 956 985)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2021					(3 900 000)		(3 900 000)
Résultat net de l'exercice 2022						3 168 627	3 168 627
Solde au 31 Décembre 2022	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	2 294 955	3 168 627	18 177 173
Affectations approuvées par l'AGO du 30 juin 2023					3 168 627	(3 168 627)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2022					(2 500 000)		(2 500 000)
Résultat net de l'exercice 2023						1 427 160	1 427 160
Solde au 31 Décembre 2023	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	2 963 582	1 427 160	17 104 333

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 54 657, contre D : 60 001, au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
• Etat, retenues à la source	5 495	13 781
• Etat, TCL à payer	36	27
• Actionnaires dividendes à payer	1 050	983
• Contribution sociale de solidarité	500	500
• Charges à payer	37 489	33 380
• Produits constatés d'avance	10 087	11 330
<u>Total</u>	<u>54 657</u>	<u>60 001</u>

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROITS DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent en 2023 à D : 1 563 499.

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

Titre	Nombre de coupons	Dividende par action	Dividendes 2023	Dividendes 2022
• ASTREE	471 000	2,800	942 000	1 318 800
• SICAV - RENDEMENT	23 660	4,879	53 563	115 437
• AIR LIQUIDE	66 804	5,500	367 422	367 422
• MARE ALB (Ex COTUSAL)	13 924	81,500	-	1 134 806
• ARTES	52 418	0,800	52 418	41 934
• LAND OR	2 290	0,320	-	733
• SPDIT SICAF	47 985	0,600	33 590	28 791
• ATTIJARI BANK	10 250	3,150	41 000	32 288
• SAH	28 803	0,205	11 881	5 905
• SFBT	27 000	0,715	19 980	19 305
• SOTUVER	27 000	0,400	14 850	10 800
• ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	0,650	10 725	10 725
• TFT	1	-	-	-
• UIB	10 000	0,700	8 000	7 000
• ONE TECH HOLDING	30 000	0,230	5 250	6 900
• POULINA GROUP HOLDING	12 000	0,300	2 820	3 600
<u>Total</u>			1 563 499	3 104 446

Note 10 : REVENUS DES PLACEMENTS

Cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Titres</u>	<u>Plus ou moins values 2023</u>	<u>Plus ou moins values 2022</u>
• Plus values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	5 830	6 042
• Moins values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	-	(56 329)
• Moins values réalisées sur titres côtés	-	(171 113)
• Plus values réalisées sur titres côtés	-	239 022
<u>Sous-Total</u>	<u>5 830</u>	<u>17 622</u>
• <u>Plus values-latentes sur titres SICAV-RENDEMENT</u>	<u>34 198</u>	<u>23 659</u>
<u>Total</u>	<u>40 028</u>	<u>41 281</u>
• Intérêts des certificats de dépôt	85 418	63 579
<u>Total revenus des placements</u>	<u>125 446</u>	<u>104 860</u>

Note 11: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève en 2023 à D : 257 452, contre D : 270 924, en 2022. Il se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
• Location	12 624	11 630
• Services extérieurs, marché financier	10 066	9 864
- CMF	1 601	
- STICODEVAM	5 951	
- BVMT	2 514	
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	19 835	21 174
• Publicité, publications, relations publiques	9 080	8 034
• Frais de garde	93 021	104 312
• Jetons de présence	24 000	24 000
• Impôts & taxes	4 606	7 598
• Frais de gestion Banque de Tunisie	83 796	77 588
• Frais de courtage	-	6 724
• Autres charges	424	-
<u>Total</u>	<u>257 452</u>	<u>270 924</u>

Note 12 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

		31 Décembre	
		2023	2022
• Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	(cf. note 4)	72 698	123 818
• Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs courants		183	-
Total		72 881	123 818

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES ET CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE

L'impôt sur les sociétés est calculé conformément à la législation en vigueur de la manière suivante :

		31 Décembre	
		2023	2022
Résultat comptable avant impôt		1 430 969	3 175 953
Réintégrations			
* Provisions pour dépréciation des titres		72 698	123 818
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent		23 659	5 990
* Moins-values réalisées sur SICAV-RENDEMENT après distribution des dividendes		-	56 329
* Pénalités de retard		-	-
* Certificats de retenue à la source non imposables		207	2 212
Déductions			
* Reprise sur provisions pour titres		(73 467)	(361 886)
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours		(34 198)	(23 659)
* Intérêts des certificats de dépôt ayant subi une retenue à la source libératoire		(1 037)	(11 060)
* Plus-values sur cessions des titres cotés		-	(239 022)
Résultat fiscal avant déduction des dividendes		1 418 831	2 728 675
* Dividendes des actions		(1 418 831)	(2 728 675)
Résultat imposable		=	=

<u>Impôt sur les Sociétés</u>	<u>3 309</u>	<u>6 826</u>
<u>Contribution sociale de solidarité instauré par l'article 53 la loi 2017-66 du 17 Décembre 2017 portant loi de finances de l'année 2018</u>	<u>500</u>	<u>500</u>
<u>A imputer</u>		
* Excédent d'impôt antérieur	(151 614)	(145 555)
* Retenues à la source	(16 834)	(12 885)
<u>IS à reporter</u>	<u>165 139</u>	<u>151 614</u>

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

Cessions en valeurs brutes		2 699 403
* Placements courants	2 699 403	
Moins-values réalisées sur cessions de titres		-
Plus values réalisées sur cessions de titres		5 830
Produits à recevoir 2022		-
Produits à recevoir 2023		-
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>2 705 233</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

Acquisitions en valeurs brutes		2 695 656
* Placements courants	2 695 656	
* Frais de courtage	-	
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>2 695 656</u>

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit

- Revenus des titres-droits de propriété	1 563 499
- Intérêts des certificats de dépôt	85 418
- Produits à recevoir 2022	1 134 806
- Produits constatés d'avance au 31 Décembre 2022	(11 330)
- Produits constatés d'avance au 31 Décembre 2023	10 087
- Retenues à la source / CD (20%)	(16 835)
<u>Encaissements</u>	<u>2 765 645</u>

Note 16 : DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit:

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 30 juin 2023)	2 500 000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31 Décembre 2022	983
- Actionnaires, dividendes à payer au 31 Décembre 2023	(1 050)
<u>Décaissements</u>	<u>2 499 933</u>

Note 17 : JETONS DE PRESENCE

Les jetons de présence distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit:

- Charges jetons de présence 2023	24 000
- Charges à payer 2022	-
- Charges à payer 2023	(3 429)
<u>Valeur brute des jetons de présence</u>	<u>20 571</u>
- Retenues à la source / JP (20%)	(4 114)
<u>Jetons de présence nets</u>	<u>16 457</u>